



HAL
open science

Suivi écologique de la bande de servitude du Gazoduc de l'Arc de Dierrey 10-52)

F. Morgan

► **To cite this version:**

F. Morgan. Suivi écologique de la bande de servitude du Gazoduc de l'Arc de Dierrey 10-52). [Rapport Technique] CBNBP - MNHN, Délégation Champagne-Ardenne, 30 Chaussée du Port, CS 50423 - 51035 Chalons-en-Champagne Cédex, France. 2017. mnhn-02460576

HAL Id: mnhn-02460576

<https://mnhn.hal.science/mnhn-02460576>

Submitted on 30 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Conservatoire Botanique National



Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Une structure au cœur du développement durable

Connaître
Comprendre
Conserver
Communiquer

Suivi écologique de la bande de servitude du Gazoduc de l'Arc de Dierrey (10-52)

2017



Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Direction de l'expertise – DGD REVE

Muséum national d'histoire naturelle

61 rue Buffon - CP 53 - 75005 Paris - France

Tél. : 01 40 79 35 54 - cbnbp@mnhn.fr

Suivi écologique de la bande de servitude du Gazoduc de l'Arc de Dierrey (10-52)

2017

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Champagne-Ardenne, sous la responsabilité de :

Frédéric HENDOUX, directeur du :

Conservatoire botanique national du Bassin Parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris

Tel. : 01 40 79 35 54 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Conservatoire botanique national du Bassin Parisien

Délégation Champagne Ardenne

30 chaussée du Port

CS 50423

51035 Châlons-en-Champagne

Tel. : 03 26 65 28 24

Inventaire de terrain : Françoise MORGAN

Rédaction et mise en page : Françoise MORGAN

Relecture : Frédéric HENDOUX

Le partenaire de cette étude est :



Citation : MORGAN F., 2017 - Suivi écologique de la bande de servitude du Gazoduc de l'arc de Dierrey (10-52). Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum national d'Histoire naturelle, GRTgaz, 22 p.

Sommaire

1	CONTEXTE ET OBJECTIFS	1
2	METHODOLOGIE	2
2.1	Localisation	2
2.2	Informations stationnelles	3
3	ANALYSES ET BILAN	13
3.1	Analyse quantitative	13
3.1.1	Richesse floristique et région naturelle	13
3.1.2	Comparaison entre le nombre de taxons et les longueurs des bandes de servitude ...	14
3.2	Analyse qualitative	15
3.2.1	Statuts d'indigénats	16
3.2.1.1	Notions générales	16
3.2.1.2	Résultats et analyse	16
3.2.2	Types biologiques	17
3.2.2.1	Notions générales	17
3.2.2.2	Résultats et analyse	17
3.2.3	Habitat optimal	18
3.2.4	Rareté	19
3.2.4.1	Notions générales	19
3.2.4.2	Résultats et analyse	20
3.2.4.3	Cas particuliers	21
4	CONCLUSION	21
	Bibliographie	22

1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

La société GRTgaz a été autorisée par l'état à construire une nouvelle canalisation dite de l'Arc de Dierrey qui relie Cuvilly dans l'Oise à Voisines en Haute-Marne (310 km environ), située en parallèle d'une canalisation déjà existante à partir de Dierrey-Saint-Julien. Cet aménagement a induit une perturbation des milieux naturels en place. Ainsi conformément à une décision administrative des services de l'Etat et d'une décision du Conseil National de Protection de la Nature (CNP), il a été demandé à GRTgaz de mettre en place des mesures compensatoires. Par ailleurs la société a souhaité s'associer au Conservatoire botanique national du Bassin parisien pour la réalisation de plusieurs actions dans l'Aube et la Haute-Marne :

- l'élaboration d'un cahier des charges en vue d'une mise en gestion différenciée des servitudes en milieu forestier sur une partie du tracé, effectuée en 2016 ;
- le suivi floristique de la bande de servitude concernée (2017 - 2020);
- la cartographie des végétations naturelles (2019).

La présente étude couvre un linéaire de tranchées forestières de près de 14 km pour une superficie d'environ 13,5 hectares entre les communes de Fontvannes et d'Arc-en-Barrois, distantes d'environ 120 kilomètres (Figure 1).

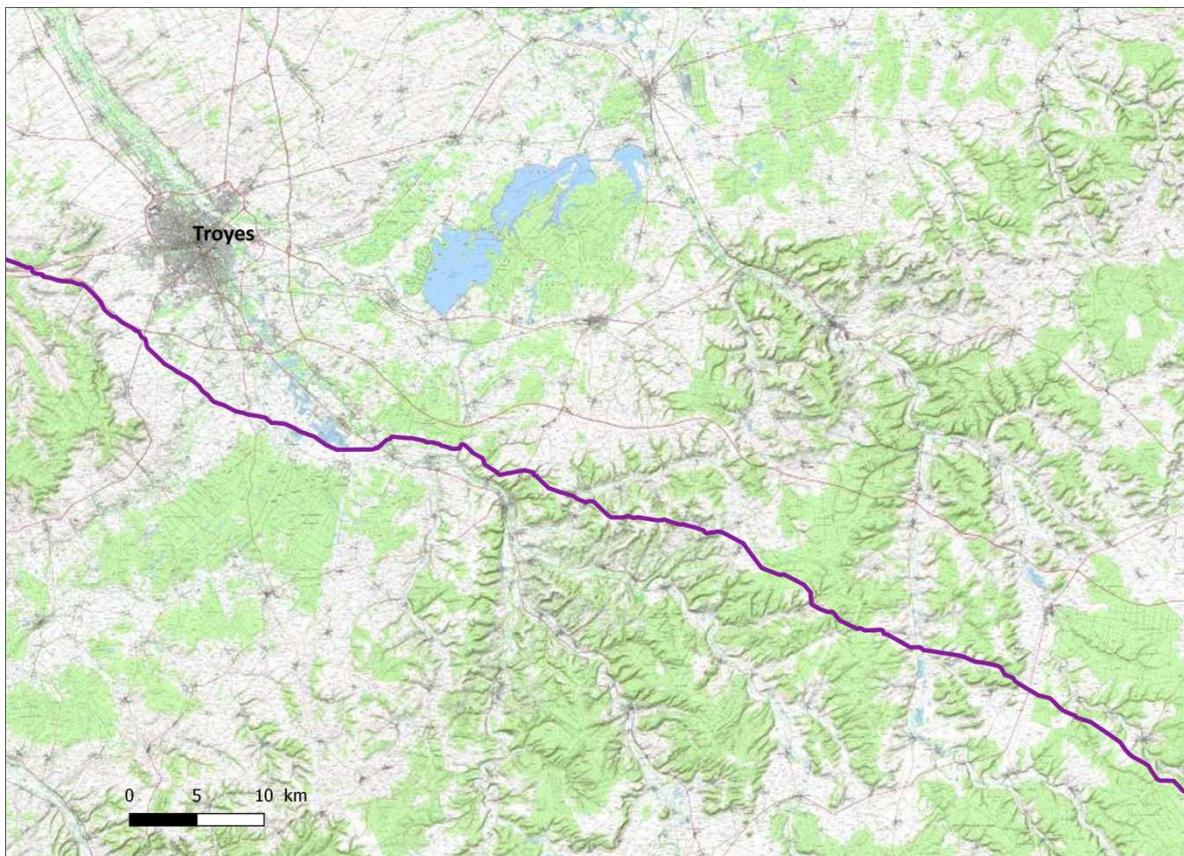


Figure 1 Localisation du tracé du gazoduc concerné

2 METHODOLOGIE

Le suivi floristique des bandes de servitude concernées a été réalisé entre le 21 août pour les premiers relevés et le 8 septembre pour les derniers. Elles ont été parcourues en totalité et la flore notée en visant l'exhaustivité : les relevés floristiques ont été effectués dans la largeur totale de la zone impactée (appelée ici zone centrale) ; un ou plusieurs relevés supplémentaires ont été réalisés quand une différence physionomique y était détectée. Les espèces des lisières ont également fait l'objet de relevés lorsque celles-ci étaient bien exprimées, ce qui n'a pas toujours été le cas (24 relevés dans les zones centrales, seulement 14 dans les lisières souvent très discontinues et assez mal constituées pour beaucoup). Deux relevés supplémentaires ont été faits pour géoréférencer deux espèces à enjeux (cf. § 3.2.3). En tout, 40 relevés ont ainsi été réalisés (Tableau 1).

2.1 Localisation

L'étude concerne en tout neuf communes réparties dans 2 départements et quatre régions naturelles : le Pays d'Othe, le Barséquanais, le Barsuraubois et le Plateau de Langres (Tableau 1).

Communes	Dépt	Lieux-dits	Régions naturelles	Zones concernées	Numéro relevé
Fontvannes	10	Bois de Villiers	Pays d'Othe	Zone centrale	FM-17/08/21-01
Fontvannes	10	Bois de Villiers	Pays d'Othe	Zone centrale	FM-17/08/21-04
Fontvannes	10	Bois de Villiers	Pays d'Othe	Lisière nord	FM-17/08/21-02
Fontvannes	10	Bois de Villiers	Pays d'Othe	Lisière sud	FM-17/08/21-03
Courtenot	10	Fond du Bochot,	Barséquanais	Zone centrale	FM-17/08/22-01
Courtenot	10	Fond du Bochot	Barséquanais	Lisière nord	FM-17/08/22-02
Courtenot	10	Fond du Bochot	Barséquanais	Lisière sud	FM-17/0822-03/
Courtenot	10	Les Vaucelles	Barséquanais	Zone centrale	FM-17/08/23-01
Courtenot	10	Les Molottes	Barséquanais	Zone centrale	FM-17/0823-02/
Courtenot	10	Champ à l'Ane	Barséquanais	Zone centrale	FM-17/08/23-03
Courtenot	10	Champ à l'Ane	Barséquanais	Zone centrale	FM-17/08/23-04
Courtenot	10	Champ à l'Ane	Barséquanais	Lisière sud	FM-17/08/23-05
Courtenot	10	La Queue Béjard	Barséquanais	Zone centrale	FM-17/08/23-06
Courtenot	10	La Queue Béjard	Barséquanais	Zone centrale	FM-17/08/23-07
Ville-sur-Arce	10	Val Emier	Barséquanais	Zone centrale	FM-17/08/24-01
Ville-sur-Arce	10	Val Emier	Barséquanais	Zone centrale	FM-17/08/24-01a
Ville-sur-Arce	10	Val Emier	Barséquanais	Lisière nord	FM-17/08/24-02
Chacenay	10	Bois du Val Vimbourg	Barséquanais	Zone centrale	FM-17/08/24-03
Chacenay	10	Bois du Val Vimbourg	Barséquanais	Lisière nord	FM-17/08/24-04
Fontette	10	Le Soult	Barsuraubois	Zone centrale	FM-17/08/28-01a
Fontette	10	Le Soult	Barsuraubois	Zone centrale	FM-17/08/28-01b
Fontette	10	Le Soult	Barsuraubois	Lisière sud	FM-17/08/28-01c
Fontette	10	Le Soult	Barsuraubois	Lisière nord	FM-17/08/28-01d
Fontette	10	Le Corroi	Barsuraubois	Zone centrale	FM-17/08/28-02/
Cunfin	10	Marchat Rouge	Barsuraubois	Zone centrale	FM-17/08/28-2a
Cunfin	10	Marchat Rouge	Barsuraubois	Lisière sud	FM-17/08/28-2b
Cunfin	10	Marchat Rouge	Barsuraubois	Zone centrale	FM-17/08/28-3a
Cunfin	10	Marchat Rouge	Barsuraubois	Zone centrale	FM-17/09/12-3b
Cunfin	10	Marchat Rouge	Barsuraubois	Lisière sud	FM-17/09/12-3c
Cunfin	10	Val Gravelly	Barsuraubois	Zone centrale	FM-17/09/07-4a
Cunfin	10	Val Gravelly	Barsuraubois	Zone centrale	FM-17/09/08-4b
Cunfin	10	F.D. de Beaumont	Barsuraubois	Zone centrale	FM-17/09/08-05
Lanty-sur-Aube	52	L'Arboy	Barsuraubois	Zone centrale	FM-17/09/08-06
Lanty-sur-Aube	52	Les Coupes Vaillant	Barsuraubois	Lisière sud	FM-17/09/08-06c
Lanty-sur-Aube	52	Les Coupes Vaillant	Barsuraubois	Zone centrale	FM-17/09/08-06d

Communes	Dépt	Lieux-dits	Régions naturelles	Zones concernées	Numéro relevé
Latrecey-Ormoy-sur-Aube	52	Combe Choptet	Barsuraubois	Zone centrale	FM-17/09/07-21
Latrecey-Ormoy-sur-Aube	52	Combe Choptet	Barsuraubois	Lisière nord	FM-17/09/07-22
Latrecey-Ormoy-sur-Aube	52	Le Chênoi	Plateau de Langres	Culture de trèfle	FM-17/09/07-23
Arc-en-Barrois	52	Les Grands Champs	Plateau de Langres	Zone centrale	FM-17/09/07-24
Arc-en-Barrois	52	Les Grands Champs	Plateau de Langres	Zone centrale	FM-17/09/07-25

Tableau 1

2.2 Informations stationnelles

- A Fontvannes, un relevé dans la zone centrale, un relevé dans la lisière nord, un relevé dans la lisière sud et un relevé supplémentaire centré sur une espèce à enjeux, la dauphinelle consoude.



Figure 2 : vues générales de la zone centrale et des lisières

- A Courtenot, lieux-dits Fond du Bochot - les Vaucelles, un relevé dans la zone centrale, un dans la lisière nord et un dans la lisière sud.



Figure 3 : vues générales de la zone centrale et des lisières

- A Courtenot, lieu-dit les Vaucelles, un relevé dans la zone centrale.



Figure 4 : vue générale de la bande de servitude

- A Courtenot, lieu-dit les Molottes, un relevé dans la zone centrale.



Figure 5 : vues générales de la bande de servitude

- A Courtenot, lieu-dit Champ à l'Ane, deux relevés dans la zone centrale et un dans la lisière sud.



Figure 6 : vues générales de la zone centrale et de la lisière sud

- A Courtenot, lieu-dit la Queue Béjard, un relevé dans chaque zone centrale.



Figure 7 : vues générales des deux zones centrales

- A Ville-sur-Arce, un relevé dans la zone centrale et un relevé dans la lisière nord, avec un relevé supplémentaire centré sur une espèce à enjeux, le miroir de Vénus.

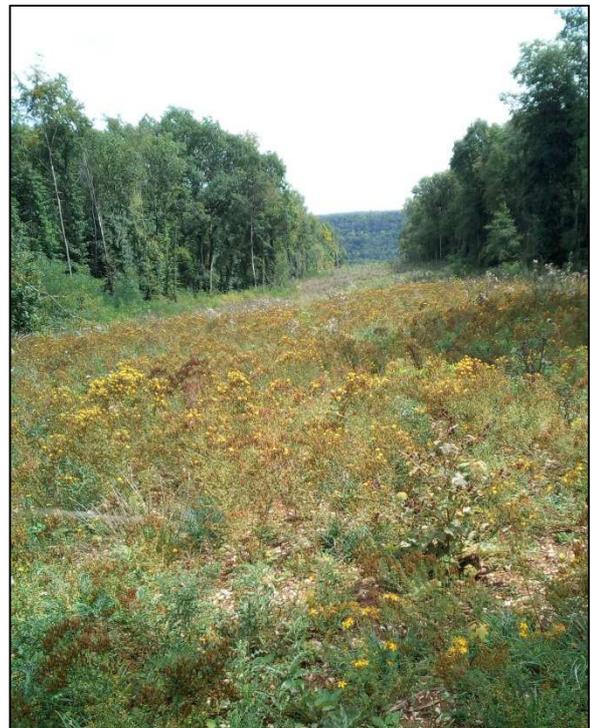


Figure 8 : vues générales de la bande de servitude

- A Chacenay, un relevé dans la zone centrale et un relevé dans la lisière nord sur le tracé de l'ancien gazoduc.



Figure 9 : vue générale de la zone centrale et de la lisière nord (à gauche)

- A Fontette, trois relevés dans la zone centrale (fauchée par les chasseurs), un relevé dans la lisière nord et un relevé dans la lisière sud.



Figure 10 : vues générales de la zone centrale et des lisières

- A Cunfin, lieu-dit Marchat Rouge, trois relevés dans la zone centrale et deux relevés en lisière sud.



Figure 11 : vues générales de la bande de servitude

- A Cunfin, lieu-dit Val Gravely, deux relevés dans la zone centrale.



Figure 12 : vues générales de la bande de servitude

- A Cunfin, Forêt Domaniale de Beaumont, un relevé dans la zone centrale.



Figure 13 : Vues générales de la bande de servitude

- A Lanty-sur-Aube, lieu-dit les Coupes Vaillant, dans la Forêt Domaniale de Beaumont, un relevé dans la zone centrale et un relevé dans la lisière sud.



Figure 14 : vues générales de la bande de servitude

- A Lanty- sur-Aube, lieu-dit l'Arboy, un relevé dans la zone centrale.



Figure 15 : vue générale de la bande de servitude

- A Latrecey-Ormoy-sur-Aube, lieu-dit Combe Choptet, un relevé dans la zone centrale et un relevé dans la lisière nord.



Figure 16 : Vues générales de la bande de servitude

- A Latrecey-Ormoy-sur-Aube, lieu-dit le Chênoi, zone complètement cultivée (trèfle).



Figure 17 : vue générale de la bande de servitude cultivée

- A Arc-en-Barrois, lieu-dit les grands Champs, deux relevés dans la zone centrale.



Figure 18 : vues générales de la bande de servitude

3 ANALYSES ET BILAN

Un total de 2426 données a été enregistré lors de l'inventaire des 13,5 hectares de bande de servitude pour 311 taxons¹ représentant 13% de la flore champardennaise actuellement cataloguée (CBNBP, 2016). Au vu de la surface inventoriée on peut estimer que la diversité taxonomique est ici relativement élevée. Le détail des données collectées par tronçon est donné dans le tableau suivant.

Nom du tronçon	Nb. Taxons	Longueur	Nb. Relevés	Commune	Région naturelle
Fontvannes	120	441	3	Fontvannes	Pays d'Othe
Courtenot1	98	270	3	Courtenot	Barsequanais
Courtenot2	60	703	2	Courtenot	Barsequanais
Courtenot3	68	110	3	Courtenot	Barsequanais
Courtenot4	97	256	2	Courtenot	Barsequanais
Ville-sur-Arce	118	696	2	Ville-sur-Arce	Barsequanais
Chacenay	143	441	3	Chacenay	Barsequanais
Fontette 1	157	1469	5	Fontette	Barsuraubois
Cunfin 2	83	827	2	Cunfin	Barsuraubois
Cunfin 3	116	1493	3	Cunfin	Barsuraubois
Cunfin 5	86	1427	1	Cunfin	Barsuraubois
Lanty-sur-Aube	124	1463	3	Lanty-sur-Aube	Barsuraubois
Latrecey-Ormoy-sur-Aube	155	1296	2	Latrecey-Ormoy-sur-Aube	Barsuraubois
Arc-en-Barrois	79	1349	2	Arc-en-Barrois	Plateau de Langres

Tableau 2 : détail des données de richesse spécifique par tronçon

3.1 Analyse quantitative

3.1.1 Richesse floristique et région naturelle

Région naturelle	Nombre de tronçons	Longueur cumulée des tronçons	Nombre de taxons observés
Pays d'Othe	1	441	120
Barséquanais	6	2476	232
Barsuraubois	6	7975	249
Plateau de Langres	1	1349	79

Tableau 3 : total de taxons observés dans chaque région naturelle

¹ Un taxon correspond ici à une espèce, une sous-espèce ou un genre.

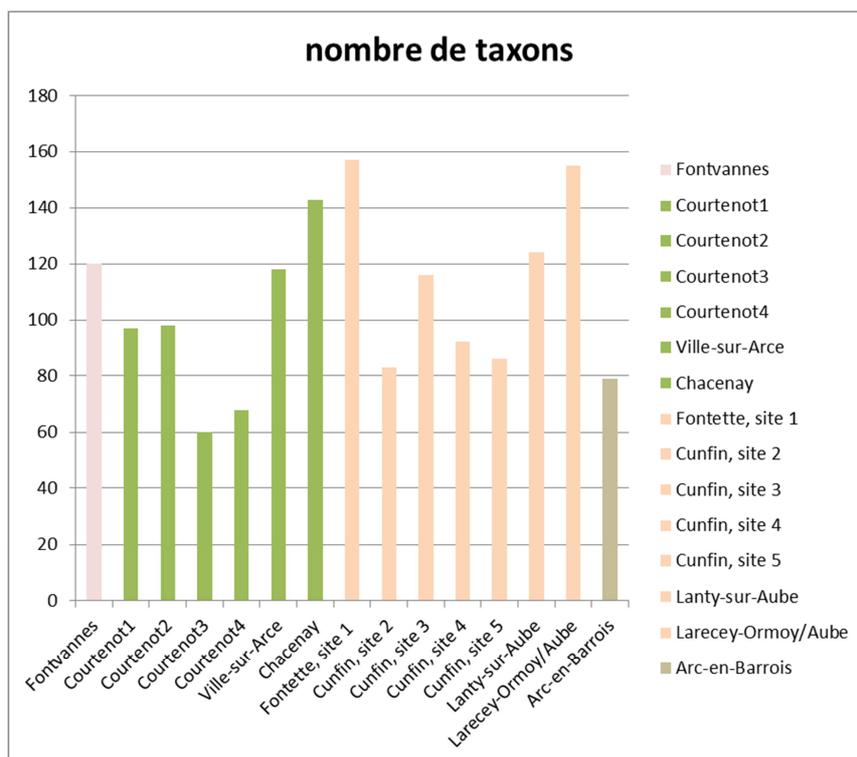


Figure 19 : comparaison entre nombre de taxons des bandes de servitude et région naturelle

Deux régions naturelles sont représentées par un seul relevé : le Pays d’Othe (120 taxons pour quatre relevés à Fontvannes à l’extrémité ouest de la zone d’étude) et le plateau de Langres (79 taxons dans les deux relevés d’Arc en Barrois à l’extrémité est).

Pour les six sites du Barséquanaï à Courtenot, Ville-sur-Arce et Chacenay, le nombre de taxons varie de 60 (pour les trois relevés de Champ à l’Ane à Courtenot) à 143 (pour les deux relevés à Chacenay). Pour les six sites du Barsuraubois à Fontette, Cunfin, Lanty-sur-Aube et Larecey-Ormoï-sur-Aube, le nombre de taxons fluctue de 83 (Cunfin, Marchat Rouge) à 157 (Fontette).

Si les données sont très hétérogènes à l’intérieur de ces deux dernières régions naturelles, le nombre total de taxons y est par contre plus homogène (232 dans le Barséquanaï et 249 dans le Barsuraubois). Cette homogénéité reflète probablement une complétude plus importante des inventaires, liée à une pression d’observation plus grande par rapport aux sites sous-échantillonnés.

3.1.2 Comparaison entre le nombre de taxons et les longueurs des bandes de servitude

Comme le montre les deux graphiques suivants, il n’existe pas de corrélation entre la richesse spécifique observée et le nombre de relevés ou la longueur des bandes de servitude. Cela signifie que l’inventaire réalisé est proche de l’exhaustivité et que les tronçons sont relativement homogènes dans leur richesse spécifique bien que la longueur d’une bande de servitude puisse varier considérablement, de 256 mètres pour la plus courte à Courtenot à 3747 mètres pour la plus longue à Cunfin.

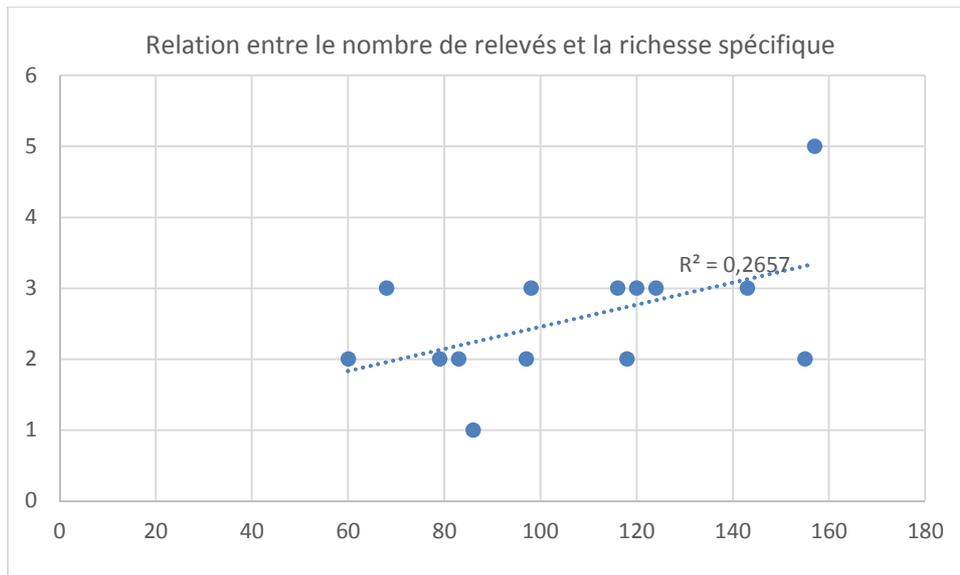


Figure 20 : Relation entre la richesse spécifique et le nombre de relevés par bandes de servitude

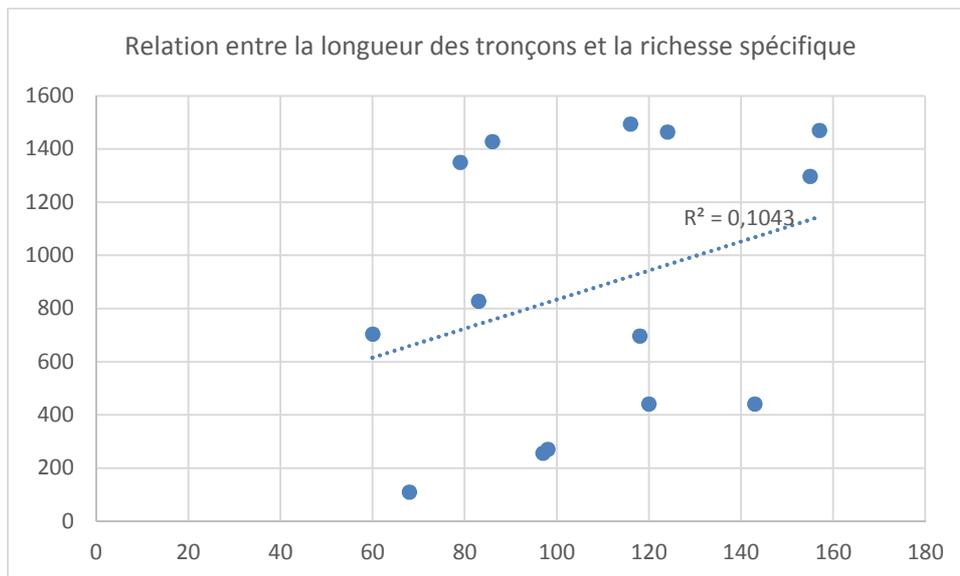


Figure 21 : Relation entre la richesse spécifique et la longueur des bandes de servitude (largeur constante)

3.2 Analyse qualitative

Les analyses qui suivent sont basées sur les statuts d'indigénat, les différents types biologiques, l'habitat optimal des taxons inventoriés et leurs indices de rareté. Les données sont issues du Catalogue de la flore vasculaire de Champagne-Ardenne (AMBLARD, P. 2016 - Catalogue de la flore vasculaire de Champagne-Ardenne, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, version octobre 2016).

3.2.1 Statuts d'indigénats

3.2.1.1 Notions générales

Une typologie relativement simple est proposée ici permettant d'identifier, le plus clairement possible, chacune des catégories d'indigénat les unes par rapport aux autres. Elle est tirée du Catalogue de la flore vasculaire de Champagne-Ardenne (CBNBP, 2016). Plusieurs statuts sont représentés dans la région :

- les taxons **indigènes** (notés Ind.) sont des plantes faisant partie du cortège « originel » de la flore d'un territoire dans la période bioclimatique actuelle. Elles sont capables de se reproduire et de coloniser de nouveaux milieux sans intervention directe de l'homme ;

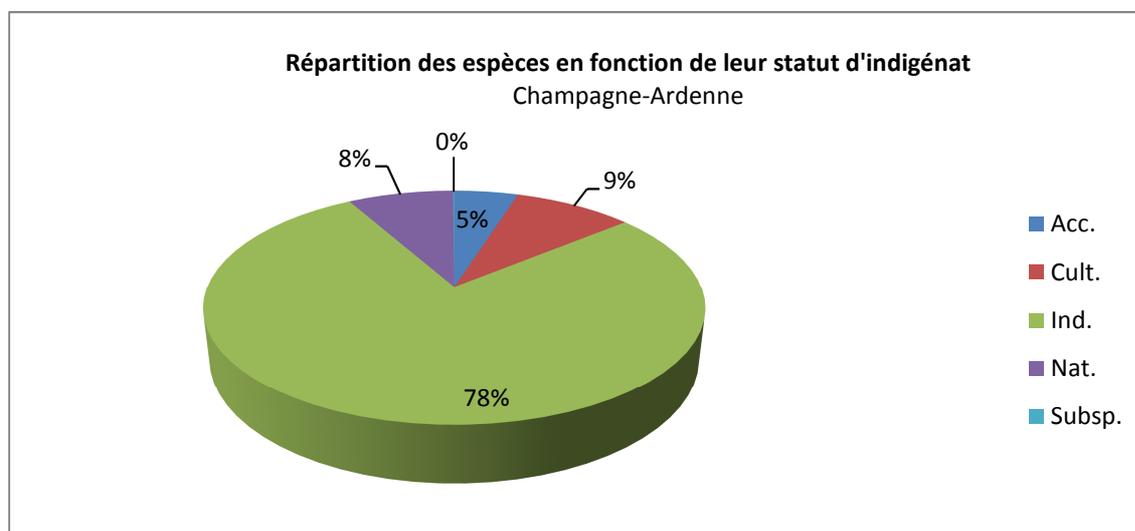
- les taxons **naturalisés** (notés Nat.) sont des plantes non indigènes, introduites volontairement ou non par les activités humaines après la mise en place des grands flux intercontinentaux et devenues capables de se reproduire naturellement d'une manière durable, parfois de façon dynamique sans intervention humaine ;

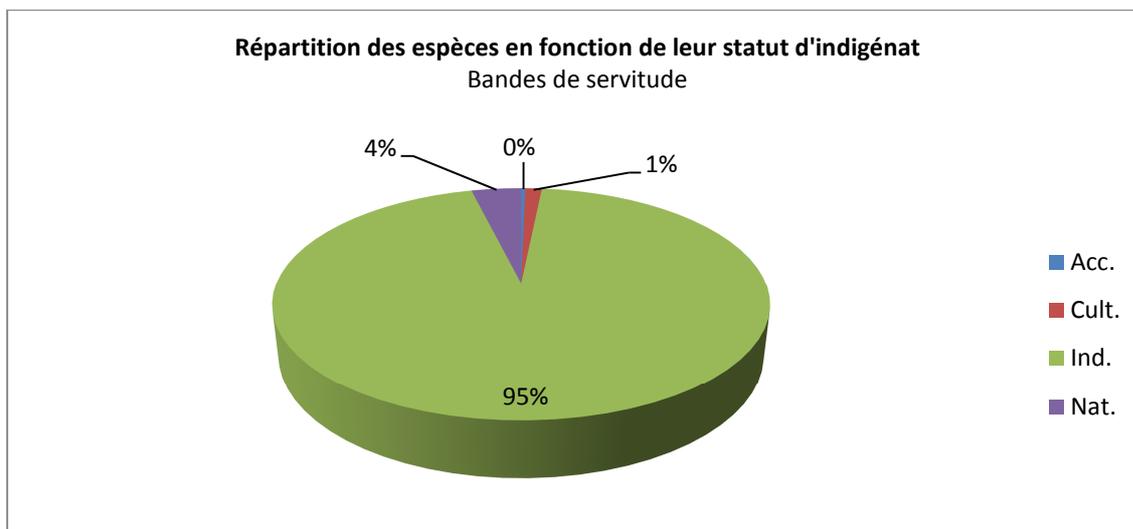
- Les taxons **subspontanés** (notés Subsp.) sont des plantes volontairement introduites par l'Homme pour la culture, l'ornement, etc. et qui, échappées de leur culture initiale à proximité des sites d'implantation, sont capables de se maintenir sans nouvelle intervention humaine mais sans s'étendre et avec une pérennité limitée dans le temps ;

- les taxons **accidentels** (notés Acc.) sont des plantes qui apparaissent fortuitement, soit par des moyens naturels (les oiseaux migrateurs, le vent), soit involontairement par les activités de l'Homme. Il s'agit de plantes peu fréquentes, fugaces, et qui ne sont pas (encore) intégrées dans la flore locale ;

- les taxons **cultivés** ou plantés (notés Cult.) sont des plantes utilisées à des fins de production, cultivées en grand ou pour l'ornement et qui ne sont pas présentes à l'état sauvage.

3.2.1.2 Résultats et analyses





Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre suite aux importantes perturbations engendrées par les travaux d'implantation du gazoduc, les espèces indigènes sont plus fortement représentées dans la végétation des bandes de servitude du gazoduc (95%) qu'en Champagne-Ardenne (78%). Le contexte essentiellement forestier des tronçons étudiés explique cette différence. Ce type d'habitat est classiquement moins propice à l'installation d'espèces naturalisées et subspontanées contrairement à des habitats beaucoup plus anthropiques (friches, cultures...).

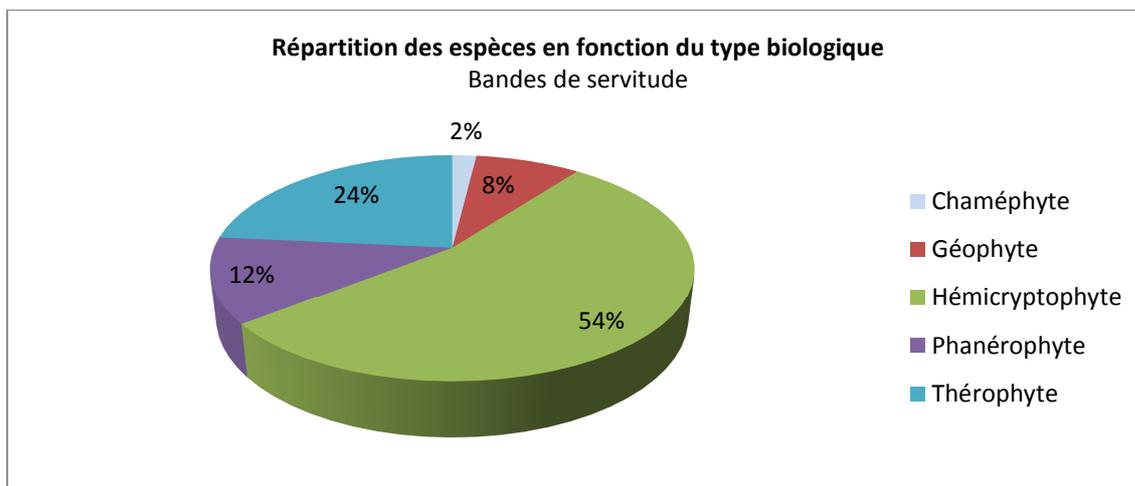
3.2.2 Types biologiques

3.2.2.1 Notions générales

Le type biologique est un moyen de classer les plantes suivant leur façon de passer la mauvaise saison et ainsi de perdurer, en se fondant sur la position ou le mode de protection des bourgeons (ou autres organes de survie), donnant des indications sur l'adaptation des espèces végétales aux conditions du milieu. Cinq grandes catégories ont été prises en compte :

- les Phanérophytes : arbres et arbustes dont les bourgeons de renouvellement sont situés à plus de 50 cm au-dessus du sol ;
- les Chaméphytes : sous-arbrisseaux ou plantes vivaces herbacées dont les bourgeons régénérateurs sont situés à une faible distance du sol ;
- les Hémicryptophytes : plantes vivaces ou bisannuelles dont les bourgeons (ou les organes de survie) sont situés à la surface du sol et dont la partie aérienne peut même disparaître pendant la saison défavorable ;
- les Géophytes : plantes vivaces dont les organes de survie sont bien enfouis dans le sol (bulbe, tubercule, rhizome...) ;
- les Thérophytes : plantes annuelles se résumant à leurs graines en fin de saison, aucune structure végétative ne survivant à un cycle complet de saisons de végétation.

3.2.2.2. Résultats et analyses

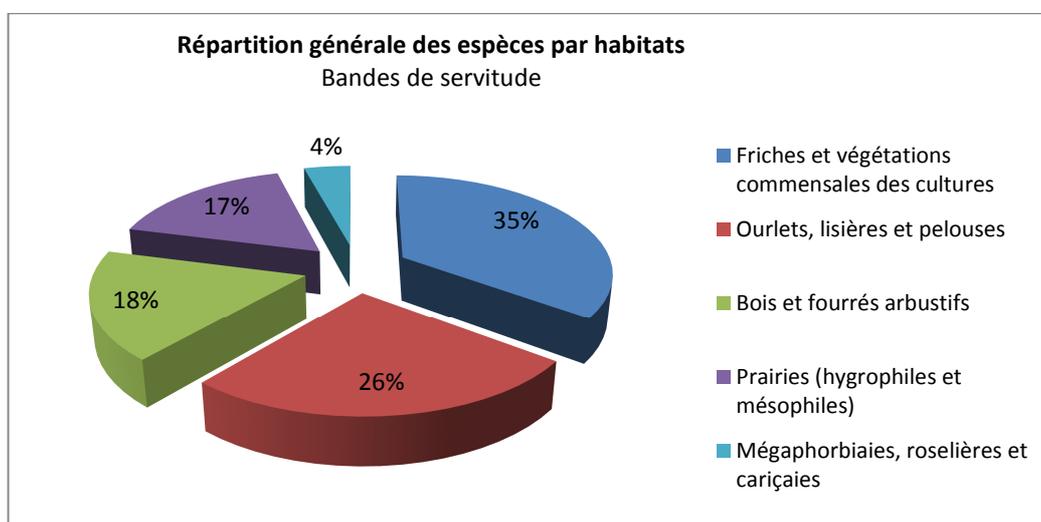


Plus de la moitié du fond floristique (54%) est constitué par des plantes hémicryptophytes herbacées (contre 40% en Champagne-Ardenne), aussi bien représentées dans les lisières que dans les zones centrales. Ce type biologique, peu caractéristique des milieux boisés est à mettre en relation avec l'ouverture des tranchées, favorisant l'expression des espèces pionnières et héliophiles. La richesse en thérophytes (près du quart de la végétation) est très fortement liée quant à elle à la forte perturbation du milieu. Les géophytes sont assez faiblement représentées (8% ici contre 12% en Champagne-Ardenne), ce qui peut être corrélé au retournement complet du sol lors des travaux d'enfouissement, travaux trop récents pour permettre la (ré)-installation de ce type de végétal malgré leur bonne représentation dans la strate herbacée des habitats boisés. Les phanérophytes (12%) sont essentiellement des arbres et arbustes surtout présents dans les lisières et dont des rejets peuvent apparaître après travaux.

3.2.3 Habitat optimal

Une simplification des habitats optimaux de chaque taxon a été effectuée pour aboutir aux cinq catégories suivantes :

- Bois et fourrés arbustifs
- Ourlets, lisières et pelouses
- Mégaphorbiaies, roselières et cariçaies
- Friches et végétations commensales des cultures
- Prairies (hygrophiles et mésophiles)



Les zones centrales des bandes de servitude sont assez similaires entre elles du point de vue de la répartition par habitats : les espèces des friches et les commensales des cultures (35%) y sont toujours les éléments les mieux représentés caractérisant un environnement récemment perturbé. Les espèces des ourlets, lisières et pelouses (26%) reflètent le contexte initial en milieu boisé et les potentialités d'évolution de la végétation vers ces milieux héliophiles périforestiers.

Dans chaque bande de servitude où ont pu être réalisés conjointement des relevés dans la zone centrale et des relevés dans les lisières (moins de la moitié des cas), on note logiquement une plus grande abondance des espèces des ourlets, bois et fruticées comparativement aux espèces des friches et prairies mieux représentées dans les zones centrales.

La présence du contexte forestier est également soulignée par une assez bonne représentation des arbres et arbustes (18%), présents dans les lisières mais aussi dans les zones centrales sous forme de plantules, participant à la dynamique forestière naturelle.

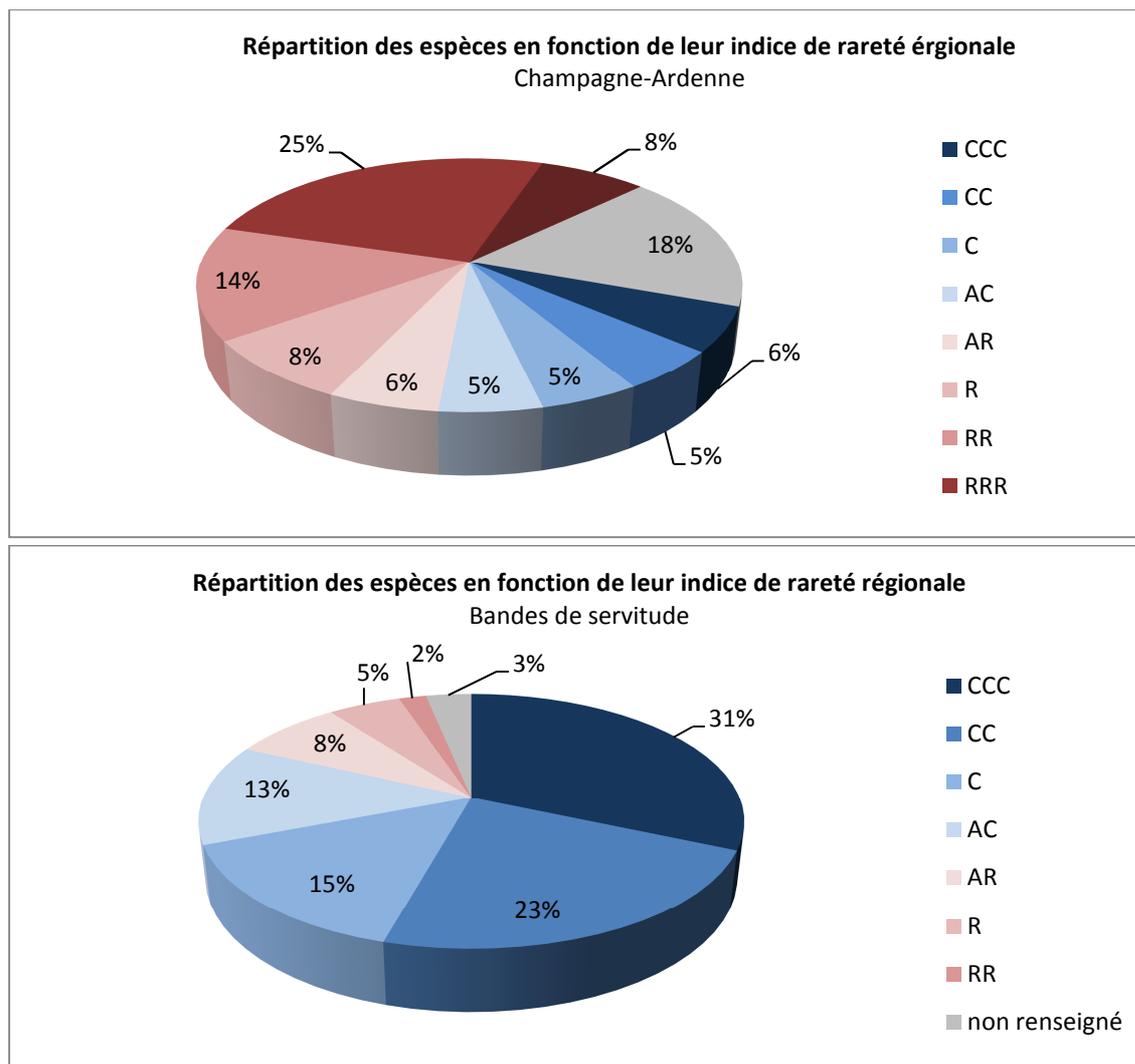
3.2.4 Rareté

3.2.4.1 Notions générales

L'indice de rareté est calculé en fonction des espèces indigènes et naturalisées présentes en Champagne-Ardenne pour lesquelles le CBNBP gère des informations modernes. Le territoire est divisé en petits carrés (« mailles ») et la rareté reflète la fréquence à laquelle la plante a été observée dans ces mailles. L'indice va des espèces très communes observées dans quasiment toutes les mailles aux espèces exceptionnelles observées dans très peu de mailles. Il est résumé dans le tableau ci-dessous :

CCC	Extrêmement commun
CC	Très commun
C	Commun
AC	Assez commun
AR	Assez rare
R	Rare
RR	Très rare
RRR	Extrêmement rare
NRR	Non revu récemment
Non renseigné	Rareté non évaluable

3.2.4.2 Résultats et analyses



La comparaison des deux graphiques montre une différence notable dans la fréquence régionale des espèces observées sur les tronçons par rapport au contexte régional. 82% des espèces présentes sur les bandes de servitude sont très communes à assez communes, que l'on soit dans la zone centrale ou dans les lisières et ceci sur la totalité du parcours, indépendamment des régions naturelles et des sites inventoriés. La proportion d'espèces rares est également beaucoup plus faible qu'en région. Ces différences notables sont liées à plusieurs facteurs :

- l'impact des travaux sur la bande de servitude, qui favorise des taxons pionniers à large spectre écologique et vaste aire de répartition,
- le contexte essentiellement forestier d'où sont absentes de nombreuses espèces spécialisées de milieux ouverts ou humides notamment.

Les plantes à indice de rareté élevé (RR) sont peu nombreuses (2%) et essentiellement liés à des milieux ouverts anthropiques mais fortement menacés : l'épiaire annuelle, la dauphinelle consoude et le miroir de Vénus sont des messicoles des cultures extensives, la belladone fait partie du cortège des coupes forestières et le grémil officinal affectionne les ourlets et lisières forestières. Une quarantaine d'espèces recensées présentent une classe de rareté rare à assez rare. Beaucoup font partie des ourlets, lisières et pelouses mésophiles, milieux instables et morcelés assez peu étendus

en Champagne-Ardenne, mais relativement bien représentés ici par rapport à leur répartition régionale. Ce sont soit des espèces présentes avant travaux au sein du massif forestier, ou présentes à l'état de dormance sous forme de graines ou végétative ou arrivées après travaux (colonisation).

3.2.4.3. Cas particuliers

Lors de l'inventaire, deux espèces à enjeux, non protégées réglementairement, mais inscrites sur la liste rouge de Champagne-Ardenne (validation début 2018) ont été recensées :

La dauphinelle consoude (*Delphinium consolida*) présente à l'extrémité sud-est la zone centrale de la bande de servitude de Fontvannes dans la région naturelle du Pays d'Othe (lieu-dit Bois de Villiers) est une plante annuelle commensale des cultures, en forte régression (catégorie en danger dans la liste rouge), dont les populations sont victimes de l'intensification des pratiques agricoles (fertilisation, travail du sol, herbicides) et de la modernisation des procédés de sélection et de tri des semences. Cinq pieds ont été décomptés dont 1 seul fleuri.



Le miroir de Vénus (*Legousia speculum-veneris*) présent à l'extrémité nord-ouest de la zone centrale de la bande de servitude de Ville-sur-Arce, dans le Barséquanais (lieu-dit Val Emier), est une plante annuelle commensale des cultures, en régression (catégorie vulnérable de la liste rouge). Un seul pied bien fleuri y a été inventorié.



4 CONCLUSION

L'inventaire de la flore des bandes de servitude du gazoduc Arc-de-Dierrey entre Fontvannes et Arc-en-Barrois montre avec 311 taxons une richesse relativement élevée compte-tenu de l'environnement assez homogène des sites retenus (en contexte forestier) et de la perturbation récente du milieu. Les analyses effectuées montrent une homogénéité de la flore, surtout composée d'espèces à large spectre écologique et de distribution.

Le suivi mis en place juste après les travaux permettra d'évaluer la reconstitution du tapis végétal et son évolution concomitamment aux modalités de gestion préconisées.

Bibliographie

AMBLARD, P. 2016 - Catalogue de la flore vasculaire de Champagne-Ardenne, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, version octobre 2016. (Fichier Excel disponible sur <http://cbnb.mnhn.fr/cbnb/ressources/ressources.jsp>)

BEHR R., BIZOT A., DIDIER B., MISSET C., MORGAN F., LANFANT P., ROYER J-M., THÉVENIN S. & WORMS C., 2007.- Liste rouge de Champagne-Ardenne : Flore vasculaire.

FILOCHE S., CORDIER J., BARDET O., VALLET J., RAMBAUD M., AMBLARD P., Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2016. Notice du Catalogue de la flore vasculaire de Champagne-Ardenne, Conservatoire botanique national du Bassin parisien. 19 p.

G.R.E.F.F.E. (1997) – Répartition régionale des espèces protégées de Champagne-Ardenne, Pour la DIREN Champagne-Ardenne, 163 p.

GÉHU J.M. (2006) – Dictionnaire de sociologie et synécologie végétales. Amicale Francophone de phytosociologie. Fédération internationale de phytosociologie. J. Cramer.

TISON J.M. & DE FOUCAULT B. (2014) - Flora Gallica. Flore de France. Biotope, Mèze, xx + 1196p.

Pour en savoir plus :

<http://www.cbnbp.mnhn.fr>



Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle.

Ses missions

- La **connaissance** de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels.
- L'identification et la **conservation** des éléments rares et menacés de la flore et de la végétation *in situ* et *ex situ* ;
- La fourniture aux pouvoirs publics (État, Collectivités territoriales, Établissements publics...), aux gestionnaires et aux partenaires d'un **concours technique et scientifique** pouvant prendre la forme de missions d'expertise ;
- L'**information** et l'**éducation** du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale.

Son agrément

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (arrêté du 17 août 2017 - JORF du 23 septembre 2017).

Le territoire d'agrément du CBNBP couvre le cœur du Bassin parisien : intégralité des régions Centre-Val-de-Loire et Île-de-France, départements bourguignons de la Bourgogne-Franche-Comté et départements champardennais de la région Grand-Est.



Contacts

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux

Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche

61 rue Buffon - CP53

75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 35 54 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet

Maison du Parc Naturel Régional du Morvan

58230 SAINT-BRISSON

Tél. : 03 86 78 79 60 - Fax : 03 86 78 79 61

E-mail : obardet@mnhn.fr

Délégation Centre

Responsable : Jordane Cordier

DREAL Centre - BP6407

5 avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2

Tél. : 02 36 17 41 31 - Fax : 02 36 17 41 30

E-mail : jcordier@mnhn.fr

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux

30 Chaussée du Port - CS 50423

51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Tél. : 03 26 65 28 24

E-mail : hendoux@mnhn.fr

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet

61 rue Buffon - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : jvallet@mnhn.fr